



FinanceMode est une société fondée par **Stéphane Pariente** en Juin 2006.

Stéphane Pariente débute sa carrière dans la finance par 4 années chez KPMG en tant qu'auditeur financier, puis par 4 autres années bras droit du Directeur Financier d'une banque d'affaire.

Février 1996, voyant son épouse customiser ses propres sacs avec talent, il lui propose de se lancer en démarrant la fabrication de 4 prototypes. Ces 4 prototypes se transforment rapidement en des milliers d'exemplaires vendus. Ensembles ils créent une structure, ouvrent un show room dans un hôtel particulier, puis une boutique dans le marais. La marque est distribuée dans les plus grandes enseignes : Colette, Maria Luisa, Le Printemps, Les Galeries Lafayette, Le Bon Marché en France, et dans les meilleurs points de vente du Japon aux Etats Unis. La marque fait l'unanimité dans la presse féminine mais séduit également les émissions télé (Nulle Part Ailleurs, Paris Première, France Télévision, etc.).

En 2005 il devient le bras droit du Directeur Financier du 3ème groupe français de luxe, Alliance Designer (propriétaire des marques Francesco Smalto, J.L. Scherrer, Stéphane Kélian, Mosquitos, Emmanuelle Khanh, Poiray). C'est à ce poste qu'il constate que seuls les grands groupes peuvent s'offrir les compétences de grands directeurs financiers.

Motivé par l'envie de réparer cette injustice, **Stéphane Pariente** crée FinanceMode pour mettre à la portée de tous ses compétences en matière de stratégie de développement et d'optimisation de chasse de subvention.

Ses objectifs sont simples : aider le plus de créateurs possibles, et leur permettre de rester libres et indépendants tout en se consacrant uniquement à leur métier de base, la création.

Face à l'uniformisation des produits de masse (H&M, Uniqlo), et à l'invasion des produits bas de gamme, il est absolument nécessaire, vital même, de préserver nos savoirs faire et ce qui fait notre identité créative.

Stéphane Pariente imagine donc un business modèle redoutablement simple et efficace : tous les **conseils** restent **gratuits** tant que les créateurs n'encaissent leurs subventions. En **se rémunérant uniquement au résultat, sur le montant des subventions encaissées**, les créateurs ne grèvent pas leur trésorerie. Ils ont ainsi les moyens de se payer un véritable Directeur Général dès l'année de leurs débuts !